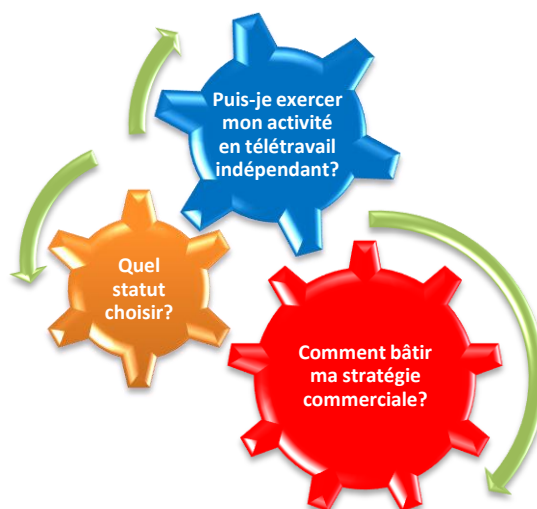


## CREER SON ENTREPRISE EN TELETRAVAIL

### Découvrir la formation

La formation au télétravail indépendant s'adresse aux personnes ayant des compétences dans le tertiaire leur permettant d'exercer leurs missions à distance et de créer ainsi leur propre activité.

**Elle porte sur les aspects de la création, gestion et développement d'une entreprise en télétravail.**



Cette formation propose une méthode empirique **qui tient compte du projet de chaque participant**. Avec des mises en situation et des applications pratiques, le stagiaire travaille concrètement sur ses objectifs d'entreprise.

Après avoir eu connaissance des notions théoriques via un support de cours écrit à étudier en amont de la formation, le stagiaire s'immerge pendant 5 jours dans un groupe restreint de personnes ayant également un projet de création d'entreprise, accompagné et guidé par un formateur. A l'issue de la formation, il dispose de toutes les clés pour entreprendre et réussir en télétravail indépendant.

### Paroles de stagiaires

- ✓ 28 sessions organisées **en 8 ans**.
- ✓ Plus de 300 personnes formées.
- ✓ 2/3 des stagiaires ont créé leur entreprise à l'issue de la formation.

« Formation très complète, faite avec passion et beaucoup de pédagogie. A recommander ! Très enrichissante, dans une ambiance très conviviale. » Mary.

« La formation correspond parfaitement à ce que je suis venu chercher. Elle m'a forcé à détailler mon offre et avoir un point d'entrée. Génial et utile ! » Christophe

« Formation, durée, supports de cours, hébergement : tout est prévu pour que le stage se déroule au mieux. Très bonne organisation ! » Annick.

« Très complet, clair, interactif et personnalisé. Formation clé en main ! » Nathalie.

« J'ai pu avancer sur mon projet et avancer la date de lancement. » Pierre.

« Très instructive, argumentée et pragmatique. » Eric.



**Prochaine session : du 24 au 28/04/2017.**

Coût à la charge du participant :  
100 € (formation + hébergement).

Renseignements et Inscriptions :  
[contact@hautesterres.fr](mailto:contact@hautesterres.fr)  
04-71-20-22-62

Site: <http://www.cocotte-numerique.fr/se-former-a-la-cocotte/centre-de-formation-teletravail/>

## Programme détaillé de la formation au télétravail indépendant

---

### Module 1 : Concevoir sa stratégie marketing

- Faire le bilan de ses savoir-faire professionnels.
- Choisir les services composant sa future offre.
- Comprendre les objectifs d'une étude de marché : à qui vendre son service, comment trouver les coordonnées des prospects, comment les joindre, comment les convaincre.
- Construire son plan marketing.
- Fixer ses prix : quels sont les prix de marché, quels sont mes coûts, quels prix sont prêts à payer les clients, rédiger sa grille de tarif pour ses prestations.

### Module 2 : Créer ses outils marketing

- Principes généraux : simplicité, pas de discours commercial, se mettre à la place du prospect, donner des arguments vérifiables, montrer les gains pour le client.
- Plaquette : rédiger sa plaquette commerciale.
- Mailing : rédiger sa lettre commerciale.
- E-mail : rédiger un mail commercial, respecter la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique.
- Site web : construire son site web commercial avec un blog.
- Argumentaire commercial : rédiger son argumentaire commercial.
- Fichier prospect : bâtir son fichier de prospects.

### Module 3 : Démarcher ses clients

- Comprendre les différentes étapes d'un entretien de prospection.
- Pratiquer une téléprospection en situation, sous forme de jeux de rôles, pour vaincre l'appréhension et acquérir les bons automatismes.

### Module 4 : Développer son fonds de commerce

- Soigner ses clients.
- Elargir sa gamme de services.
- Communiquer.
- Innover.

### Module 5 : Produire des prestations de qualité

Les différents aspects de la qualité :

- Respect des délais.
- Respect de la forme dans la production (orthographe, mise en page,...).

- Qualité de la relation (sourire, disponibilité, adaptabilité).
- Qualité de l'offre (compétence, innovation, proposition).

### Module 6 : Choisir le statut et créer son entreprise

- Le statut de l'auto-entrepreneur de la nouvelle Loi de Modernisation de l'Economie.
- Faut-il une entreprise ?
- Comprendre les atouts et inconvénients du portage salarial.
- Comprendre la différence entre Entreprise et Société.
- Comprendre le bordereau de création d'une entreprise en profession libérale.
- Simuler l'enregistrement de son entreprise en ligne avec [www.cfe.urssaf.fr](http://www.cfe.urssaf.fr).

### Module 7 : Gérer sa facture et sa trésorerie

- Rédiger des factures.
- Etablir un plan de trésorerie.
- Dialoguer avec son banquier en cas de difficultés de trésorerie.
- Dialoguer avec le RSI.
- Dialoguer avec les impôts.

### Module 8 : Tenir sa comptabilité

- Enregistrer les factures.
- Calculer son chiffre d'affaires.
- Compléter sa feuille d'impôt.

### Module 9 : Organiser son travail à domicile

- Prendre conscience de son horloge biologique personnelle.
- Evaluer l'espace nécessaire à un travail performant.
- Organiser son temps de travail en tenant compte de l'entourage.
- Faire respecter son travail.
- Sortir de chez soi, garder des contacts.

### Module 10 : Aspects technologiques du télétravail

- Gestion quotidienne de son informatique.
- Téléphoner via Internet.
- Faire des sauvegardes.
- Protéger son ordinateur Antivirus Antispam Firewall.
- Logiciels libres.
- Logiciels hébergés ou logiciels sur PC.

### Centre de Formation au Télétravail

4, Rue du Faubourg Notre Dame- 15300 MURAT

Tél : 04 71 20 22 62. E-mail : [contact@hautesterres.fr](mailto:contact@hautesterres.fr)

SIRET : 241 501 063 000 36. N° déclaration d'existence : 831503092.

**Centre de Formation au Télétravail**

4, Rue du Faubourg Notre Dame- 15300 MURAT

Tél : 04 71 20 22 62. E-mail : [contact@hautesterres.fr](mailto:contact@hautesterres.fr)

SIRET : 241 501 063 000 36. N° déclaration d'existence : 831503092.